



Dimanche 18 novembre 2018

POINT SUR LA SITUATION APRÈS LE DRAME DE LA RUE D'AUBAGNE La ville de Marseille mobilisée face à l'urgence

Actualité du dimanche 18 novembre

Pour répondre efficacement et dans les meilleurs délais aux besoins des sinistrés, le nouvel Espace d'accueil des personnes évacuées (EAPE) ouvrira ses portes lundi 19 novembre 2018 au 2 rue Beauvau (1^{er} arrondissement). Il accueillera les familles du lundi au samedi de 8h30 à 18h30. Une vingtaine de professionnels de différents services publics seront présents sur place (habitat, logement, assurances, jeunesse...).

ÉVACUATION

Nombre d'immeubles évacués :

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **48 immeubles évacués depuis le 5 novembre 2018**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **63 immeubles évacués depuis le 7 novembre 2018 soit 5 immeubles évacués ce jour**
- **Total : 111 immeubles évacués**

Nombre de personnes évacuées depuis le 5 novembre 2018 :

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **446 personnes ont été évacuées**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **608 personnes ont été évacuées**
- **Total : 1054 personnes ont été évacuées**

SIGNALEMENTS ET ARRÊTÉS

Depuis le 5 novembre 2018 :

- **363 signalements** traités ou en cours de traitement par la Ville de Marseille
- **238 visites effectuées** par les services municipaux compétents
- **52 expertises** menées
- **12 arrêtés** pris par le maire de Marseille

Au cours des 3 dernières années (jusqu'en octobre 2018), **179 arrêtés de péril** ont été pris par le maire de Marseille - dont 44 en 2018, 57 en 2017, 43 en 2016 et 35 en 2015 - dont l'ensemble concerne des habitations privées.

Conformément à la réglementation, **tous les arrêtés ont été notifiés aux propriétaires et aux syndicats des copropriétaires afin que les travaux soient réalisés dans les délais prescrits.**

HÉBERGEMENT

La ville de Marseille héberge aujourd'hui,

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **353 personnes**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **483 personnes**
- **Total : 836 personnes**

Toutes les personnes sont hébergées dans **15 hôtels de la commune (un supplémentaire).**

218 personnes ont à ce jour trouvé une solution d'hébergement par leurs propres moyens dont 113 résidents évacués de la rue d'Aubagne.

RELOGEMENT

Nombre de relogements

A ce jour, la ville de Marseille a identifié **190 logements disponibles** :

- **165 logements sociaux**, dont 76 en centre-ville
- **25 logements privés** ont également été identifiés dont 11 en centre-ville.

- **226 familles** ont été reçus afin d'exprimer leur besoin respectif.
- **3 ménages** ont accepté un relogement temporaire.
- **51 familles** ont accepté une visite en vue d'un relogement définitif,
- **6 baux** ont été signés,
- **5 refus** de logement.



Quelle procédure pour le relogement des personnes évacuées suite à un arrêté de péril ?

Le propriétaire doit assurer le relogement des occupants. Le nouveau logement doit être décent et correspondre aux besoins des occupants. En cas de défaillance du propriétaire, le maire prend les dispositions nécessaires pour reloger les occupants aux frais du propriétaire et majorés d'intérêts. Le propriétaire peut également faire l'objet de poursuites pénales.

RESTAURANT SOLIDAIRE DE LA CITE DES ASSOCIATIONS

Samedi soir, 106 repas ont été servis aux sinistrés, et 127 ce dimanche midi. Au total, 1 630 repas ont été distribués depuis l'ouverture du restaurant solidaire le 10 novembre au soir.

COLLECTE DE DONS

A partir du lundi 19 novembre, la collecte de dons se poursuivra auprès du Samu Social et dans les 3 centres de la Croix-Rouge ci-dessous :

- **1 rue Simone Sedan (5^e)** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **90 bd Baille (5^e)** du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
- **20 rue du Dr Escat (6^e)** du lundi au vendredi de 10h à 17h

L'ensemble des actions citées sont entièrement prises en charge par la ville de Marseille.

Ces données sont susceptibles d'évoluer à tout moment.